



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>

Pôle «Randonnées - Montagne»

Courriel: tlc-rando-montagne@orange.fr

blog: www.tlc-rando-montagne.fr

Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR RANDONNEE A CUBLIZE (69) **NOTICE D'INFORMATION PREALABLE**

**L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour randonnée» dénommé:
"Semaine beaujolaise" à CUBLIZE (69)**

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017/2018

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants: 12 au minimum, 15 au maximum.

Date: du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2018.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec jours de randonnée avec des dénivelées de 300 à 800 m et de 3 à 6 heures de randonnée chaque jour.

Départ de BARBERAZ le lundi 23 avril 2018 tôt le matin.

* Route vers BROUILLY, 2h00 de route.

* Petite randonnée dans les vignobles, 7km, 300m de dénivelé, pique-nique en cours de randonnée (à charge des participants).

* Court transfert jusque Cublize, 45mn, arrivée en fin d'après-midi au gîte, installation pour quatre nuits.

Trois jours de randonnée entre "Monts du Beaujolais", "Beaujolais vert" et "Pierres Dorées".

* Trois circuits de 17 à 22 km, 500 à 800m de dénivelé, 6 à 8 h de marche.

Retour le vendredi 27 avril 2018 au départ du gîte après le petit déjeuner.

* Transfert vers Pouilly-Fuissé, 1h30 de route.

* Ascension de la Roche de Solutré et de la Roche de Vergison, 11 km, 550 m de dénivelé.

Pique-nique en cours de randonnée.

* Visite de cave. Route vers Barberaz. Arrivée à BARBERAZ en fin d'après-midi.

Le programme peut-être modifié en fonction des conditions climatiques.

HEBERGEMENT

GITE "CUBLIZANES" à CUBLIZE (69), lieu-dit "Nizerolle".

Téléphone du gite: 04 74 05 09 02

Site internet: <http://www.cublizanes.fr/index.html>

Le séjour est réservé en demi-pension.

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 240,00€ par personne, en demi-pension.

Supplément pour chambre individuelle : Sans objet.

Ce prix comprend :

* La demi-pension, en chambre de trois à cinq personnes, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.

* La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur

* Les lits faits à l'arrivée.

* Le linge de toilette fourni par le centre.

* L'apéritif d'accueil le soir du 1er jour.

* Les taxes de séjour

* La cotisation "Immatriculation Tourisme"

* Le voyage A-R, jusque et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous

Ne sont pas compris:

* Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)

* Les repas de midi, à prévoir par les participants sous forme de pique-nique.

* Les boissons aux repas, cafés,

* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette inscription sera matérialisée par le renvoi du bulletin d'inscription dûment rempli et le dépôt d'un chèque d'acompte de 80,00€ (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 30 novembre 2017.**

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 30 novembre 2017.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

ATTENTION : Il n'y a pas de possibilité de demander une chambre individuelle.

PAIEMENTS

Acompte de 80,00 € à l'inscription.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit 160,00€ avant le 15 mars 2018.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C. Les chèques vacances ne sont acceptés.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 40,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Du fait de conditions d'annulation relativement souples de la part de l'hébergeur (facturation finale au nombre réel de participants), le fait d'annuler le séjour pour un participant n'aura de conséquences que sur le prix total du transport.

C'est pourquoi, s'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.
S'il n'y a personne en liste d'attente, retenue d'une somme forfaitaire de 30,00€

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.
Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2017-2018.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.
Jean PERROD

Le Responsable du séjour
Pierre DIDIER-LAURENT

Nota: Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, ainsi que le contrat d'assurance «groupe» souscrit par l'organisateur auprès du prestataire, ou le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif seront remis sur demande du participant.

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 Centre d'information: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE: 913E – SIRET: 30358816400044

Contrat d'assurance souscrit via MDS Conseil, auprès de MONDIAL ASSISTANCE FRANCE SAS - 54 rue de Londres—75008 Paris cedex 08 - Société par Actions Simplifiée au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Paris - Société de courtage d'assurance - Inscription ORIAS : 07 026 669 - <http://www.orias.fr/>

MDS CONSEIL - Siège social : 43 rue Scheffer - 75116 Paris - SASU de courtage d'assurance et de Conseil au Capital de 330 144 € - SIRET 434 560 199 00029 - APE 6622Z - N° immatriculation ORIAS : 07 001 479 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du code des assurances